

---

# Les Cahiers Lorrains

---

## WALON, ABBÉ DE SAINT-ARNOUL DE METZ, ou la difficulté d'être Lorrain à la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>

Metz, ville riche et puissante, intégrée à l'Empire depuis le X<sup>e</sup> siècle, comptait plusieurs abbayes, la plus prestigieuse étant Saint-Arnoul, nécropole carolingienne, et, à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville, celle de Gorze, centre de réforme monastique<sup>(2)</sup>. Depuis la réforme d'Adalbéron I<sup>er</sup> en 942, Saint-Arnoul est très proche de Gorze, qui lui fournit plusieurs abbés. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, le réformateur Guillaume de Volpiano dirige les deux monastères. L'abbé Warin<sup>(3)</sup> achève la reconstruction de l'abbatiale de Saint-Arnoul<sup>(4)</sup>.

Walon devient abbé de Saint-Arnoul de Metz dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle, abbé de Saint-Remi de Reims pendant quelques mois et moins longtemps encore évêque de Metz.

Sa correspondance tranche dans le relatif désert documentaire de la Lorraine du XI<sup>e</sup> siècle et, bien qu'elle soit entièrement éditée, elle n'a jamais fait l'objet d'une étude globale. L'étude de cette correspondance permet de préciser la façon dont un abbé formé à Gorze envisage la réforme d'une abbaye - tentative qui se solde ici par un échec - et aussi de déterminer, pendant cette période de crise qu'est la Querelle des Investitures, la position d'un abbé lorrain à l'égard du Sacerdoce et de l'Empire.

1) Cet article est le résultat d'un exposé présenté au séminaire de Monsieur F. Dolbeau à l'École pratique de hautes études. Je le remercie de ses conseils, ainsi que Madame Paulmier et Messieurs M. Parisse et F. Heber-Suffrin qui ont bien voulu me relire.

2) A. WAGNER, *L'abbaye de Gorze au XI<sup>e</sup> siècle*, thèse à paraître.

3) Il avait été moine à Gorze, M. PARISSÉ, *Le nécrologe de Gorze, Contribution à l'histoire monastique*, Nancy, 1971, le 19.XI *Warinus istius monasterii monachus et abbas s. Arnulphi*.

4) *Gesta episcoporum Mettensium*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum X, p. 543 : *et huius tempore Guarinus abbas sancto construit basilicam Arnulpho quam sanctus Leonis IX dedicavit privilegio suo sublimavit*.

## I - La vie de Walon

Nous connaissons Walon par des textes diplomatiques, des lettres et des mentions de chroniques.

### 1) Abbé de Saint-Arnoul (1057/63-1099)

Walon devint abbé de Saint-Arnoul entre 1057 et 1063<sup>(5)</sup>. Il se montra un bon administrateur, soucieux de développer et de préserver le temporel de son abbaye en particulier par la fondation de deux prieurés sous son abbatat<sup>(6)</sup>, à cet effet il entretenait des relations avec les évêques de Metz Heriman<sup>(7)</sup> et Poppon<sup>(8)</sup>, avec l'évêque Thierry de Verdun<sup>(9)</sup>, avec Henri IV<sup>(10)</sup>. Il a cependant dû distribuer des biens de Saint-Arnoul aux partisans de l'empereur pendant son bref épiscopat.

### 2) Abbé de Saint-Remi de Reims (1074)

Walon succède à l'abbé Herimar de Saint-Remi<sup>(11)</sup>, mort en 1071. Une lettre de Grégoire VII à Manassès montre qu'il n'y a toujours pas d'abbé en juin 1073. Walon est appelé à Reims par l'archevêque Manassès entre fin 1073 et début 1074. Leurs relations furent tumultueuses et Walon repartit rapidement. Nous reviendrons sur cet épisode de sa carrière auquel l'abbé fit souvent référence.

### 3) Évêque de Metz (1085)

En 1085, Walon est choisi comme évêque de Metz par Henri IV qui a chassé et déposé Heriman, dans le cadre de la Querelle des

5) Milo est cité dans un acte de 1057, BENOIT, *Histoire de Toul*, 1707, p. lxxii. N. BULST, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelm von Dijon, 962-1031*, Bonn, 1973, p. 84 n. 16. Walon est cité pour la première fois en 1063, A.D. Mos. H 29,5. édité *Histoire de Metz par les Bénédictins III*, preuves, p. 93.

6) Walon fonda un prieuré Sainte-Walburge dans le château de Chiny vers 1097, A.D. Mos. H 144,1. éd. *Histoire de Metz par les Bénédictins III*, preuves, p. 103-4. Acte douteux, généralement tenu pour un faux du XII<sup>e</sup> siècle, mais la date doit encore être celle de l'acte original supplémenté et peut donc être retenue. Qu'un noble choisisse des moines de Saint-Arnoul pour peupler et diriger une nouvelle fondation montre que l'image monastique de Walon n'a pas pâti de ses prises de positions politiques.

7) Walon signe un accord avec l'abbaye de Bouxières-aux-Dames, en 1073 à propos du pont de Bouxières, en 1075, CALMÉT, *Histoire de Lorraine II*, preuves cccxlviii; il se fit confirmer par Heriman les droits de foire de Saint-Arnoul, A.D. Mos. H 6,4 éd. CALMÉT, *Histoire de Lorraine*, I, 477 et III, pr. 5, reproduisant la deuxième version du texte; Heriman intervint aussi la même année dans une affaire concernant les possessions de Saint-Arnoul à Cheminot et donna raison aux habitants tout en faisant l'éloge de Walon, A.D. Mos. H 42,1. F. RUPERTI-G. HOCQUARD, *Heriman, évêque de Metz 1073-1090*, Metz, 1930.

8) Walon assista en 1095, comme abbé de Saint-Arnoul, au règlement de l'évêque Poppon concernant l'avoué d'Amel, A. D'HERBOMEZ, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, Mémoires et Documents publiés par la société nationale des Antiquaires de France (Mettensia II), Paris, 1898, acte 140.

9) Vers 1085, Walon fonda, grâce à Thierry, un prieuré à Olley, voisin de celui de Gorze à Amel, *Histoire de Metz par les Bénédictins III*, preuves p. 88.

10) En 1084, Henri IV confirma un échange de terres entre Saint-Arnoul et Saint-Cunibert de Cologne. A.D. Mos. H 3,3 éd. CALMÉT, *Histoire de Lorraine III*, preuves p. x.

11) Gallia Christiana, IX, 229.

Investitures. Henri a probablement connu Walon l'année précédente, il se trouvait à Metz au moment de l'anniversaire de la dédicace de l'abbatiale Saint-Arnoul<sup>(12)</sup>. En outre, Walon était apprécié de l'évêque Thierry de Verdun, partisan d'Henri, il était moralement respectable, et sans doute le seul abbé messin à ne pas être grégorien<sup>(13)</sup>.

Walon, consacré par Thierry de Verdun<sup>(14)</sup>, ne réussit pas à imposer son autorité<sup>(15)</sup> et, en l'absence de soutien impérial, cherche à se faire des partisans en leur distribuant des fiefs sur les biens de Saint-Arnoul<sup>(16)</sup>. Il renonce très vite à sa charge, puisque Brunon de Calw lui succède la même année<sup>(17)</sup>, fait publiquement pénitence pour avoir usurpé le siège de Metz<sup>(18)</sup> et part à Gorze, d'où il publie son abdication<sup>(19)</sup>. Walon reste quelque temps moine à Gorze, puis Heriman lui pardonne et il redevient abbé de Saint-

12) En 1084, Henri confirme l'échange avec Saint-Cunibert le 16 octobre, et l'anniversaire de la consécration est le 11 octobre.

13) En ce qui concerne les abbayes messines, Saint-Martin semble neutre, Saint-Vincent (Lanzo) et Saint-Clément (Acelin) pro-grégoriennes à en juger par l'attitude ultérieure de cette dernière, Saint-Arnoul (Walon) certainement pro-impériale au moins au début. L'abbé Henri de Gorze est supposé avoir conservé une attitude irénique, quoique les indications ultérieures de l'histoire de Gorze laissent deviner un penchant pro-grégorien.

14) Chronique d'Hugues de Flavigny, *Monumenta Germaniae Historica Scriptores VIII*, p. 471 : *Anno igitur sequenti persecutione Henrici tyranni Herimannus Metim exiit et sedem cathedrae eius Walo abbas sancti Arnulfi illicite usurpavit. Actum est illic mino Dei iudicio ut cum ad execrationem eius crisma quereretur et allatum esset crisma ab Herimanno confectum episcopum Viridunensis reprobatum crisma quod sanctum erat, proiceret et allato suo, quod ipso contra ius et fas sacraverat, inde perfieret Walonis sacrationem ne benedictionem patris filius impudens mereretur. Walo tamen, quia patris cubile ascendis, publice penitentia egit.*

15) *Gesta abbatis Trudonensis*, *Monumenta Germaniae Historica Scriptores X*, p. 246 : *Gualo, uidens quod nihil proficeret, quin immo ueraciter cognoscens, quod se grauius apud homines infamasset, apud Deum condemnasset, quia scilicet illicita ascensione uiuentis adhuc patris sui cubile maculasset...*

16) Les biens de Saint-Arnoul, cédés en fief, durent être reconfirmés par Calixte II, A.D. Mos. H 5,2 bulle de 1123, confirmant les privilèges de Léon IX, éd. U. ROBERT, *Bullaire du pape Calixte II*, Hildesheim-New York, 1979 (rééd. p. 158-159) : *quicquid etiam Gualo abbas preposito episcopi et fratrum Deum timentium consilio a prebenda fratrum alieniuit et in feudum dedit, totum ad comunem usum fratrum reuocari precepimus.* RUPERTI-HOCQUARD, Heriman, p. 40-41, référence à DESCROCHETS, *Histoire de l'abbaye de Saint-Arnoul* (Metz, ms. 63, disparu), p. 48. Cette dilapidation justifie sans doute la reconfirmation des biens par l'empereur Henri V, mesure qui semble exceptionnelle, A.D. Mos. H 3,4.

17) Sigebert de Gembloux, pourtant partisan de l'empereur, condamne dans sa chronique cette déposition qui remplace un évêque légitime par des mercenaires, *Monumenta Germaniae Historica Scriptores VI* an. 1085 : *Herimannus Metensis sibi absentis ad iudicatio Episcopatu, iterum urbe pellitur. Imperator in episcopatu Metensi unum et alterum mercenarium supposuit sed oues Christi non audierant uocem alienorum.*

18) *Monumenta Germaniae Historica Scriptores V, Chronicon Bernoldi*, p. 448, Anno 1088 et ante triennum et alius Guiberti discipulus, *Metensis inquam pseudepiscopus, penitentia ductus, episcopatum dimisit.* Hugues de Flavigny, *Monumenta Germaniae Historica Scriptores VIII*, p. 471 *sedem cathedrae eius (Heriman) Walo abbas sancti Arnulfi illicite usurpauit... publice penitentia egit;* *Monumenta Germaniae Historica Scriptores X, Gesta abbatis Trudonensis*, p. 246 *poenitentia ductus ad humillimam satisfactionem Herimanno uenit coram omnibus maioribus et religiosibus episcopii.*

19) K. HAMPE, *Reise nach Frankreich und Belgien im Frühjahr 1897*, *Neues Archiv*, XXIII, 1898, p. 649.

Arnoul, s'il a jamais cessé de l'être, probablement au retour d'Heriman à Metz en 1089<sup>(20)</sup>. Walon meurt vers 1099<sup>(21)</sup>.

## II - La correspondance

Alors que sur un quart de siècle d'abbatit Walon n'a pas laissé d'écrit, ses deux expériences malheureuses, qui ne durèrent que quelques mois chacune, font l'objet de sa correspondance. Walon, plongé dans les problèmes de la réforme grégorienne, précise sa position dans plusieurs lettres, six d'entre elles concernent son abbatit à Saint-Remi, la dernière son court épiscopat<sup>(22)</sup>.

### 1) Les lettres concernant Saint-Remi

Walon<sup>(23)</sup>, venu à Saint-Remi de Reims au plus tôt fin 1073, remue ciel et terre pour repartir dès 1074, avant le mois de mars, date de la réponse de Grégoire à Manassès. Walon écrit début 1074 au pape Grégoire VII<sup>(24)</sup>, profitant de cette lettre pour le féliciter et se réjouir que l'église trouve en lui un réformateur zélé<sup>(25)</sup>. Walon va même à Rome, car il mentionne l'argent qu'il a mis de côté pour son départ<sup>(26)</sup> et la réaction de la curie devant la lettre de Manassès à Grégoire VII<sup>(27)</sup>. Ce dernier écrit une lettre à Manassès<sup>(28)</sup> et une autre à Heriman pour lui recommander Walon<sup>(29)</sup> et lui expliquer

20) *Gesta abb. Trud*, Monumenta Germaniae Historica Scriptores X, p. 246, *postea tamen uidimus eum abbatiam suam recipisse, scilicet sancti Arnulphi Mettis, compulso ad miserationem eius Herimanno episcopo super patientia humillime poenitentis*.

21) En 1097, parachevant les tribulations de Walon, l'abbaye de Saint-Arnoul brûla, *Historia sancti Arnulfi*, MGS SS XXIV, p. 526, 1097 *Monasterium sancti Arnulfi incenditur*. Odo, qui lui succéda, apparaît dans les actes en 1100.

22) Voir le dossier annexe.

23) A. HOCH, Abt Walo von Metz und Erzbischoff Manasses von Reims, *Strassburger Diözesanblatt*, XIX, Strasbourg, 1900, p. 222-231.

24) Lettre à Grégoire VII.

25) La lettre abonde en symboles vétéro-testamentaires, en particulier le texte de Jérémie (48,10) sur l'épée à utiliser contre les ennemis de l'Église, il est possible que cette allusion soit à l'origine de la surexploitation ultérieure de cette image par Grégoire VII, bien que Walon l'emploie dans le sens de repousser les ennemis politiques, plutôt que dans celui de lutter contre les hommes charnels comme le fait Grégoire, Caspar, *Registre*, p. 15. G.B. BORINO, La lettera di Walone, abate di Metz, *Studi ricerche in memoria del Cardinale G. Mercati*, Rome, 1959. Walon utilise aussi la formule du psaume 44, *accingere gladio super femur tuum, potentissime*, utilisée pour la bénédiction des armes royales dans le cadre de la lutte contre les ennemis de la foi, J. FLORI, *L'essor de la chevalerie XI-XII<sup>e</sup> siècles*, Genève, 1986, p. 92.

26) Lettre à Manassès : *pecuniam, quam Romano itineri paraueram...*

27) Id. *Illas parum per atingam, quas domno apostolico tui nuntii praetulerunt, in quibus sic uecordia tua et inprobis mentis apparuit, ut cum uenerabili papae tum sacro senatui fueris ludibrido et horrore*.

28) Monumenta Germaniae Historica *Epist. II*, 1, lettre I,52, p. 78-80 : *si pondus utrarumque regiminis super posse sibi est, ut ipse fatetur, ne nimia gravedine pressus succumbat, rogamus prudentiam tuam, immo apostolica te auctoritate monemus, quatenus suo consilio et consensu per electionem congregationis secundum regulam sancti Benedicti idoneum ibi rectorem Deo concedente constituas*.

29) Id., Lettre 53 *abbas sancti Arnulfi, uir ut nobis uideatur religiosus et tibi fidelis, nobis intonuit, quod uelit sub tuo regimine pauper uiuere quam alibi diues et potens. Vult enim, si tibi uiderur, renuntiare abbatiae sancti remigii et tantum vestrae esse contentus*.

que celui-ci a légitimement abandonné sa charge abbatiale à Reims. En 1074, revenu à Saint-Arnoul<sup>(30)</sup> dont il était resté abbé, Walon envoya une lettre à Manassès dans laquelle il insiste sur ses sentiments pacifiques, que l'archevêque lui reprochait d'ailleurs, l'accusant d'être un faible et de ne penser qu'à ses livres<sup>(31)</sup>. Walon lui écrit peu après une seconde lettre pour se défendre de l'accusation d'avoir emporté la crosse abbatiale de Saint-Remi<sup>(32)</sup>. Cet échec a été un choc pour Walon, il s'en justifie dans une lettre - en fait un plaidoyer - à l'abbé Henri de Gorze, et dans une des deux lettres adressées au moine A.

Quelles sont les causes profondes de cet échec ?

Les relations entre l'abbé de Saint-Remi et l'archevêque de Reims se devaient d'être étroites, les interventions épiscopales dans le choix de l'abbé sont manifestes à Saint-Remi dès la fin du Xe siècle. Herimar, le prédécesseur de Walon, a été choisi par l'archevêque<sup>(33)</sup>. C'est l'abbé de Saint-Remi qui conservait l'ampoule du sacre royal, c'est le bâton de saint Remi qu'empoigne Gervais pour déclarer en 1057 que le sacre des rois revient de droit aux archevêques de Reims<sup>(34)</sup>. L'abbaye était sous la garde particulière des rois de France, comme le rappelle Philippe I<sup>er</sup> en 1090<sup>(35)</sup>. Le prestige de Saint-Remi avait sans doute tenté Walon<sup>(36)</sup>.

Saint-Remi, sous l'abbatiat d'Herimar (1048-71), était prospère et respectée : Herimar a fait consacrer la nouvelle église abbatiale en 1049 par Léon IX, a aidé l'archevêque Gervais à fonder des collégiales à Saint-Thimothée et Saint-Cosme, et fait venir des reliques pour son abbaye. Manassès<sup>(37)</sup> ayant tardé à trouver un remplaçant à l'abbé défunt afin de profiter directement des revenus de Saint-Remi, ce retard lui valut, en juin 1073, un rappel à l'ordre de Grégoire VII<sup>(38)</sup>, lui reprochant d'usurper les biens de Saint-Remi

30) Grégoire VII lui donna une dispense pour avoir les deux abbayes à la fois. *Monumenta Germaniae Historica Epist.* II,1, lettre 1,52, p. 79 *Abbas quidem nobis admodum placet et si posset ferre onus ut utrasque Abbatias regeret, Mettensem scilicet et Remensem, laudassimus pro eo, quia vir religiosus et sapiens est.*

31) Lettre à Manassès : *hominem esse pacificum, humilem et quietum, lectioni semper intentum, ac per hoc non me Francigenarum tuisque moribus conuenire.*

32) Id. *Baculum autem tuum, quem nimis minaciter tibi iubet remitti...*

33) M. BUR, Saint-Thierry de Reims et le renouveau monastique dans le diocèse de Reims au Xe siècle, dans *Saint-Thierry, une abbaye du VI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, 1979, p. 39-49.

34) A. FLICHE, *Le Règne de Philippe I<sup>er</sup>*, Paris, 1972, p. 2.

35) Cité dans M. BUR, *Suger*, Paris, 1991, p. 32.

36) *Registrum Gregorii I*, 53 lettre de Grégoire VII à Heriman. Walon pensait Saint-Remi supérieur à Saint-Arnoul, il déclare à Heriman qu'il préfère vivre pauvre sous l'autorité, que riche et puissant sous celle d'un autre.

37) J.R. WILLIAMS, Archbishop Manasses of Reims and Pope Gregory, *American Historical Review*, 54, 1949, p. 804-824.

38) *Monumenta Germaniae Historica Epist.* II,1, lettre 1,13, p. 21-22.

et de persécuter les moines. En mars 1074, Grégoire le félicite d'avoir choisi Walon. Manassès a sans doute nommé un abbé peu susceptible de le gêner et cela l'a peut-être incité à choisir un abbé étranger au diocèse, plus dépendant de lui et moins susceptible d'embrasser les intérêts rémois. D'ailleurs, d'après Walon, Manassès, voyant que l'abbé lui résistait, s'emploie à l'intimider puis à se débarrasser de lui, alors que Walon cherche à préserver l'abbaye de son mieux<sup>(39)</sup>. Cela tendrait à prouver que l'archevêque ne cherchait qu'un homme de paille et voulait se servir de Walon pour piller Saint-Remi. Pourtant Manassès voulut présenter son action au pape comme une tentative de réforme, et prétend s'être trompé sur la personnalité de Walon, qu'il accuse d'être un faible. Un désir réformateur n'est pas impossible, Manassès connaissait l'abbé Thierry de Saint-Hubert<sup>(40)</sup>, moine réformateur de sainte réputation, mais la première hypothèse semble mieux fondée.

Walon impute aussi son échec aux moines auxquels il reproche leur tiédeur certaine et leur agressivité envers lui<sup>(41)</sup>. Son départ ne suffit pas à résoudre le problème. L'archevêque nomme un nouvel abbé également extérieur à Saint-Remi : Henri d'Homblières<sup>(42)</sup>, qui dirigeait aussi la nouvelle fondation de Nogent-sous-Coucy<sup>(43)</sup>. Les moines de Saint-Remi peu satisfaits de leur nouvel abbé, protestent devant le pape, accusant Henri de devoir sa charge à la corruption<sup>(44)</sup>, Manassès le soutient contre l'abbaye et deux moines sont excommuniés par l'archevêque et un frère lai aveuglé sur son ordre pour avoir refusé le nouvel abbé. L'accueil que Saint-Remi réserve à Henri n'est donc guère plus favorable que celui qui avait attendu Walon, l'origine en est peut-être la même : les moines rejettent un abbé imposé. D'après Guibert de Nogent, l'abbé Henri ne brillait

39) Walon explique dans sa lettre à l'abbé Henri que l'abbaye ne serait pas en si mauvais état sans Manassès qui l'attaque sans répit au point que Walon n'espère de secours qu'en Dieu.

40) *Chronicon s. Huberti*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum VIII, p. 576, Manassès fait don de deux autels à l'abbaye Saint-Hubert, A. DESPY-MEYER - P.P. DUPONT, Abbaye de Saint-Hubert, Monasticon Belge V, province de Luxembourg, Liège, 1975, p. 32-36. *Chronicon s. Huberti*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum VIII, p. 590, Thierry revenant de Rome en 1077 passe à Reims et séjourne à Saint-Remi, on fait appel à lui pour que sa sainteté calme l'inclémence du ciel.

41) Lettre à Grégoire VII : *Scis enim quia peruersi difficile corriguntur, praesertim hi qui in monastico proposito tepuerunt, et uiria quae a tenera sunt aetate imbibita, nec ullo studio, nuilque ratione cohibita, uix unquam aliqua potione, uel aliquo medicamine egeruntur. Huic autem calamitosae sterilitati, et sterili calamitati illius singularis feri accedit immanitas, cui si quid proiecero, plus acuit dentes, si subtraxero manum, ictus non effugio saeuientes.*

42) Diocèse de Noyon, à l'est de Saint-Quentin.

43) Diocèse de Laon, fondé vers 1059, Henri en est abbé de 1076 à 1078, date à laquelle il renonce à cette troisième abbaye à la demande du légat du pape.

44) Monumenta Germaniae Historica Epist., II, 56, 209-10 *cuidam extraneo abbati, interuentu pecuniae et omnino contra regulam s. Benedicti.*

ni par ses origines familiales, ni par sa culture, mais c'était un bon administrateur qui faisait respecter la règle<sup>(45)</sup>.

Une grande part de l'échec de Walon à Saint-Remi vient certainement de la personnalité de Manassès. Ce que l'on sait par ailleurs de l'archevêque n'est guère encourageant. De tempérament violent<sup>(46)</sup> - bien qu'il faille sans doute faire la part de l'hostilité des sources<sup>(47)</sup> - Manassès, qui avait été prévôt et trésorier de la cathédrale<sup>(48)</sup>, aurait obtenu son siège par simonie, du moins Guibert de Nogent et Hugues de Flavigny l'en accusent-ils<sup>(49)</sup>, pourtant cette charge n'est pas retenue contre lui par le légat du pape. Au début, Grégoire VII lui est assez favorable<sup>(50)</sup> et met du temps à le condamner définitivement, malgré les reproches qu'il lui fait et les jugements successifs auxquels il se dérobe. Finalement, l'archevêque, déposé au concile de Lyon en 1080, est chassé de Reims. Sa présence est attestée auprès d'Henri IV en 1080<sup>(51)</sup> puis il disparaît des sources.

## 2) L'abdication

Walon, choisi par Henri, abdique trois mois plus tard, et se rallie aux grégoriens. Cet épisode est connu par le texte de son abdication, conservé dans un manuscrit de la Mazarine; Walon y fait aussi allusion dans sa lettre à Gui d'Osnabrück<sup>(52)</sup>, dans laquelle il déplore amèrement le schisme et fait part à Gui de ses craintes

45) Guibert de Nogent, *De vita sua*, éd. Labande, Paris, 1981, I,11 : *non litteris, non genere clarus esse, in rerum tamen forasticarum sic fuit dispensatione conspicuus, ut interioris regulae starui bona dispensatione pariter redderetur intentus... his tribus monasteriis praesidens.*

46) Walon dénonce en particulier *manus rapaces, violentas, promptas ad caedem et ad iniuriam proximorum*, qui sont la preuve d'une violence démoniaque, surtout venant d'un évêque. J.C. SCHMITT, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1990, en particulier p. 135-205, et qui valut à l'archevêque d'être qualifié de belliqueux, F. DOLBEAU, Un vol de reliques dans le diocèse de Reims au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, *Revue Bénédictine*, 91, 1981, p. 177.

47) L'essentiel des renseignements sur Manassès émane de Guibert de Nogent, qui ne l'aimait pas, et rapporte par exemple que Manassès reprochait à la condition d'archevêque de Reims d'avoir à dire la messe, *De vita sua* I, 11 « *bonum esse archiepiscopum Remensem si non inde missa cantari oporteret* ».

48) Comme l'indique la mention du manuscrit Reims 294 *Manasses prepositus atque thesaurarius dedit sancte marie Remensi.*

49) Guibert de Nogent, *De vita sua* I, 11 *praedictae urbis regimine simoniace se intrusit. Chronique d'Hugues de Flavigny Monumenta Germaniae Historica Scriptorum VIII, p. 415 a. 1077, accusatus est in eodem consilio Remensis ecclesiae inuasor symoniacus Manasses a clericis Remensibus et suspensus a officio quia uocatus ad concilium, ut se purgaret, non venit.*

50) Monumenta Germaniae Historica Epist. I,52, p. 78-79 *nos tuae promotioni fauimus et consensimus.*

51) Guibert de Nogent *De vita sua*, I, 11 *exilio relegatus aeterno, quum ad excommunicatum tunc temporis Henricum ipse etiam excommunicatus se contulisset, hac illacque oberans sine communione postremo defungitur.*

52) La lettre a été écrite après 1093 (début de l'épiscopat de Gui) et avant 1097 car Gui est parti rejoindre Henri IV en Italie et que l'empereur n'y est plus après cette date.

qu'Henri IV ne soit fou. Les causes de ce revirement dramatique sont à chercher dans la complexité de la situation politico-religieuse de la Lorraine, dont Walon a été victime. Rappelons que le premier pape réformateur est l'ancien évêque de Toul, Brunon, devenu Léon IX (1049-1054) proche de la cour impériale. De ce fait, une partie du personnel pontifical sous Grégoire VII est originaire de la Lorraine, qui apparaît comme une terre de réformes. Pourtant, la région se trouve dans une position ambiguë, étant par ailleurs fidèle à l'Empire.

En 1073, Hildebrand devient pape sous le nom de Grégoire VII. Acclamé le 22 avril au Latran où se déroulent les obsèques d'Alexandre II, il est intronisé de force par le peuple. Aussitôt confronté au problème milanais, Grégoire VII soutient la Pataria milanaise, hostile à l'archevêque Godefroy, fidèle d'Henri IV. La révolte des princes saxons contre les châteaux royaux en 1073, celle des paysans saxons en 1075, coïncident avec les revendications pontificales, les *dictatus papae* datant de 1075. L'ultimatum de décembre 1075 concernant Milan correspond à la victoire sur la Saxe, et le roi y répond par le synode de Worms qui condamne l'ingérence pontificale dans les affaires d'Allemagne : le pape est considéré par les évêques de l'Empire comme un fauteur de schisme, au nom d'une théologie de l'épiscopat, qui se voit attaqué dans ses prétentions par Grégoire VII. Le roi, excommunié, menacé dans ses droits, se soumet à Canossa en janvier 1077. Une assemblée tenue en mars 1077, à Forchheim, déclare le roi déchu et désigne à sa place Rodolphe de Souabe qui est couronné par Siegfried de Mayence. Mais, en 1081, Henri IV envahit l'Italie et entre à Rome en 1084, où il est couronné par l'antipape Guibert de Ravenne. Henri IV paraît avoir triomphé, le synode de Mayence en 1085 étant une consécration de sa victoire, la Paix de Dieu est proclamée et la liste des évêques grégoriens est fixée : la répression commence. Mais les luttes s'éternisent dans les évêchés et la polémique repart. En 1093, Urbain II rentre à Rome, en 1098 le fils aîné d'Henri IV, Conrad, roi d'Italie, est déposé et son frère Henri associé au trône.

Les évêques lorrains ont eu, pendant la Querelle des Investitures, des attitudes souvent équivoques - notamment Pibon de Toul<sup>(53)</sup> - mais il n'est pas le seul à avoir des difficultés morales et à

53) M. PARISSÉ, La vie religieuse en Lorraine au XI<sup>e</sup> siècle, *Sacris Erudiri*, XX, 1971, p. 11-28. A. DANTZER, La Querelle des Investitures dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun, *Annales de l'Est*, 16, 1902, p. 85-100. F. R. ERKENS, *Die Trierer Kirchenprovinz im Investiturstreit*, Passauer historische Forschungen 4, Köln-Wien, 1987. J. CHOUX, Pibon, évêque de Toul et la Querelle des Investitures 1069-1107, *Annales de l'Est*, 1950, p. 77-104.



changer plusieurs fois de camp. Walon est en particulier en relation avec les évêques de Verdun et de Metz.

A Verdun, Thierry<sup>(54)</sup>, d'origine souabe, ancien chapelain d'Henri III, est choisi en 1046 comme évêque par l'empereur. Le début de son épiscopat est marqué par la révolte du duc Godefroy le Barbu, en 1047. Thierry se montre partisan d'une réforme religieuse dans la lignée de Léon IX<sup>(55)</sup>. Il soutient les abbayes messines, pro-épiscopales, c'est pourquoi il donne Amel à Gorze et Olley à Saint-Arnoul<sup>(56)</sup>. Pendant la Querelle des Investitures, il se montre pro-impérial, ce qui lui vaut l'hostilité farouche des moines de Saint-Vanne, pro-grégoriens, qui s'exilent à Dijon. Thierry ne se réconcilie avec le pape qu'en 1089, sur son lit de mort.

A Metz, l'évêque Heriman<sup>(57)</sup> (1072-1090), oncle de l'évêque Henri de Liège, se montre au début de son épiscopat un prélat typiquement lotharingien par sa fidélité à l'Empire. En 1074, il part en Italie<sup>(58)</sup>, rencontre Grégoire VII auprès duquel il intercède en faveur de deux évêques accusés de simonie. Il participe ensuite au concile de Worms, réuni par Henri IV pour condamner et déposer Grégoire VII<sup>(59)</sup>. Puis, revenu à Metz, il s'en repent et le Pape lui pardonne<sup>(60)</sup>. Dès lors partisan de Grégoire, Heriman libère les deux otages saxons qu'Henri IV lui avait confiés<sup>(61)</sup>. Grégoire VII<sup>(62)</sup> écrit alors une première lettre afin de calmer les problèmes de conscience que posait à Heriman l'excommunication d'Henri IV. En mars 1077, plusieurs princes laïcs et ecclésiastiques, réunis à Forchheim, élisent roi Rodolphe de Souabe<sup>(63)</sup> mais, semble-t-il, sans le soutien d'Heriman, qui est chassé en 1078, quand Henri IV attaque Metz. Resté évêque, Heriman part d'abord à Verdun, puis

54) J.P. EVRARD, *Thierry le Grand, évêque de Verdun (1046-1089)*, Nancy, 1970.

55) N. HUYGEBART, *Saint Léon IX et la lutte contre la simonie dans le diocèse de Verdun*, Rome, 1947 (Studi Gregoriani, t. 1). Dans les actes concernant le prieuré de Gorze à Amel, il prend soin de distinguer, en ce qui concerne les autels, le rôle de l'archidiacre et celui de l'abbaye propriétaire pour la collation de la cure, qui, précise-t-il, ne doit jamais être entachée de simonie, D'HERBOMEZ, acte 137, *sine ullo tamen precio*.

56) Après 1050, donation de Thierry à Saint-Arnoul, cartulaire de Saint-Arnoul, éd. *Histoire de Metz par les Bénédictins*, t. III, preuves p. 88, Olley se trouve au sud d'Amel. Ces deux prieurés étaient donc situés dans la partie la plus orientale du diocèse.

57) RUPERTI-HOCQUARD, Heriman, p. 503-578.

58) *Chronicon s. Huberti*, Monumenta Germaniae Historica Scriptores VIII, p. 580.

59) Malgré quelques hésitations qu'il partage avec Adalbéron de Würzburg, Monumenta Germaniae Historica Scriptores V, p. 242.

60) Le légat envoya à Metz dans ce but l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon, Jarenton. Hugues de Flavigny, Monumenta Germaniae Historica Scriptores VIII, p. 453. La chronique ne précise pas la date mais CALMET, *Histoire de la Lorraine I*, 1156, pense qu'il s'agit de 1076.

61) *Lamberti Annales*, Monumenta Germaniae Historica Scriptores V, p. 243-44.

62) Monumenta Germaniae Historica Epist. II,1 lettre IV,2 p. 293-297.

63) *Lamberti Annales*, Monumenta Germaniae Historica Scriptores V, p. 301, Berthold, Monumenta Germaniae Historica Scriptores V, p. 291.

dans ses abbayes liégeoises et enfin en Italie<sup>(64)</sup>. Pourtant il n'est pas entièrement convaincu du bon droit de Grégoire, en particulier sur la nouvelle excommunication d'Henri IV - Heriman veut savoir si les partisans de Grégoire ont trahi leur serment de fidélité envers le roi<sup>(65)</sup>. Le pape lui écrit une nouvelle lettre - véritable manifeste de la théocratie pontificale<sup>(66)</sup>. Heriman, insatisfait, pose la même question à Gebhard de Salzbourg, partisan de Grégoire VII<sup>(67)</sup>. Pour se faire des alliés, Heriman distribue des biens de l'évêché à de grands personnages comme Hermann de Salm, vassal de l'église de Metz. Ce dernier est élu roi de Germanie en août 1081 avec l'appui possible d'Heriman<sup>(68)</sup>. L'évêque, pourtant légat du pape<sup>(69)</sup>, se désintéresse des problèmes politiques et se consacre à son diocèse et à ses possessions, notamment à l'abbaye de Saint-Trond, qui l'accuse de persécution et de spoliation. Heriman revient à Metz en 1084, mais Henri IV le fait déposer dès 1085 à Mayence<sup>(70)</sup>, et le remplace d'abord par Walon de Saint-Arnoul; ce choix est à replacer dans la politique suivie par Henri IV depuis 1076 : promouvoir des personnages moralement irréprochables, respectables, voire réformateurs<sup>(71)</sup>. Après l'abdication de Walon, Henri nomme un de ses partisans, Bruno de Calw; il se rend odieux auprès des Messins qui le chassent en 1088. Bruno, personnage peu recommandable, se rallie aux grégoriens. L'intensité de la Querelle fait passer les nécessités politiques avant les principes moraux. Heriman revient définitivement à Metz en 1089 au plus tard et meurt en mai 1090. Poppon, ancien prévôt de Trèves et représentant de l'orthodoxie pontificale, est choisi par les chanoines et un ensemble de réformateurs gagnés à la papauté<sup>(72)</sup>, il n'est consacré qu'en 1093 à Lyon par le

64) Monumenta Germaniae Historica Scriptorum V, 316.

65) Monumenta Germaniae Historica Libelli de lite II, De unitate ecclesiae conservanda, p. 188 : *erat inter haec Herimanno Metensi episcopo non modica cura uel de obedientia sententia uel de fidei suae obseruatione, nouerat enim se obedientiam debere romano pontifici propter primatum sedis apostolicae, nouerat etiam, se fidei, quam iuramento promiserat regi, debitorem fuisse quorum alterutrum uiolare magni est periculi et ideo reus esse uidetur grandis peccati per quem facta est haec discessio inter rectores mundi.* RUPERTI-HOCQUARD, Heriman, n. 101.

66) Monumenta Germaniae Historica *Epistola II*, 1 lettre VIII, 21 p. 544-562. H.X. ARQUILLIÈRE, La deuxième lettre de Grégoire VII à Hermann de Metz, ses sources patristiques, *Mélanges Lebreton*, Paris, 1952; p. 231-42. Sigebert de Gembloux réfutera ces arguments par un contre-traité, aujourd'hui perdu.

67) Lettre d'Heriman, éd. *Monumenta Germaniae Historica Libelli de Lite*, réponse de Gebhard, Monumenta Germaniae Historica Libelli de Lite I, p. 261-279. MANITIUS, III, p. 25.

68) Monumenta Germaniae Historica Scriptorum VI, 364.

69) Comme le montre l'inscription de sa pierre tombale et la mention du nécrologe de Saint-Clément, *iiii nonas mali Herimannus mettensis episcopus et sancte romane ecclesiae legatus.*

70) Hugues de Flavigny, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum VIII, p. 471, *Gesta abb. Trud.* Monumenta Germaniae Historica Scriptorum X, p. 240.

71) J. FLECKENSTEIN, Heinrich IV. und der deutsche Episkopat in der Anfänge des Investiturstreites, *Adel und Kirche*, Fribourg-Bâle-Vienne, 1968, p. 221-236.

72) Bulle de 1091, MARTENE-DURAND, *Vestera Analecta I*, 529, PL 151, 327.

légal du Pape, l'archevêque Hugues de Lyon<sup>(73)</sup>. Mais Henri IV revenu d'Italie nomme en 1097 Adalbéron IV<sup>(74)</sup> auquel les Messins se rallient<sup>(75)</sup>. La crise n'est résolue qu'en 1122 avec l'évêque Étienne de Bar<sup>(76)</sup>.

L'évêque Gui d'Osnabrück, alors qu'il n'était encore qu'écolâtre, a écrit, vers 1084-85<sup>(77)</sup>, un traité contre Grégoire VII, destiné à prouver que l'élection de l'antipape Clément III (Guibert de Ravenne) répondait aux normes. Il s'appuyait sur le droit canon et sur des exemples historiques, mentionnant notamment la soumission de Théodose face à Ambroise. Mais il soulignait qu'Henri n'a pas commis un crime semblable à celui de Théodose et qu'Ambroise ne s'était pas permis de libérer les sujets de l'empereur de l'obéissance qu'ils lui devaient, affaiblissant ainsi l'argument force des grégoriens. C'est cet évêque pro-impérial que Walon veut mettre en garde contre son maître, lequel à l'époque de la lettre est en position de force, en lui rappelant sa propre expérience et en suggérant que la soumission à l'empereur est remise en question quand celui-ci est fou.

### III - La personnalité de Walon

#### 1) La formation de Walon

Walon fit sans doute profession à Gorze<sup>(78)</sup>, car il appelle Henri, *dominus et pater*. Cela explique peut-être qu'il s'y retire pour un temps après 1085.

Ses lettres montrent des connaissances littéraires remarquables, il cite Juvénal, Perse, Horace, Cicéron et fait de nombreuses allusions à l'histoire antique. Il a une nette prédilection pour Jérôme

73) *Chronique de Saint-Hubert*, Monumenta Germaniae Historica Scriptores VIII, p. 605.

74) *Bernoldi chronicon*, Monumenta Germaniae Historica Scriptores V, p. 456.

75) La ville est critiquée pour sa position anti-grégorienne dans les *Satira in Mettenses*. Monumenta Germaniae Historica Libelli de Lite III, p. 618-21. J. SCHNEIDER, *La ville de Metz aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Nancy, 1950.

76) A la mort de Poppon, Adalbéron reste seul évêque. Il est déposé en 1115, au concile de Reims. En 1117 l'abbé Theotger de Saint-Georges en Forêt Noire, choisi comme évêque par le Pape, est accueilli par l'abbé de Gorze, Theoduin, et par celui de Saint-Clément, mais ne réussit pas à rentrer dans Metz, *Bernoldi chronicon*, Monumenta Germaniae Historica Scriptores V, p. 478. Ayant renoncé, il meurt deux ans plus tard à Cluny.

77) M. MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, III, Munich, 1931, p. 29. Le résumé qui nous est parvenu du traité de Gui d'Osnabrück est édité dans *Monumenta Germaniae Historica libelli de lite I*, p. 461-470.

78) PARISSÉ, *Nécrologe* 19.II *Domnus Walo mon. istius monasterii et abbas s. Arnulphi*, cité à Saint-Arnoul, Saint-Airy, Saint-Mansuy et Echternach. Cette mention du nécrologe pourrait se rapporter aux seules années 1085-1089, mais d'autres indices montrent que Walon est proche de Gorze.

- auquel il emprunte des traits satiriques et une ironie mordante, évidents dans les lettres à Manassès - et plus tard pour Augustin - la lettre à Gui est construite comme une sorte de longue métaphore sur le Christ médecin<sup>(79)</sup>. Manassès lui reproche d'ailleurs de n'aimer que les livres et Grégoire VII le présente comme un homme sage et érudit<sup>(80)</sup>. Walon s'est intéressé à la bibliothèque de Saint-Arnoul, faisant copier le commentaire de Jérôme sur les petits prophètes par Ambroise, moine de Saint-Arnoul<sup>(81)</sup>. A Gorze, ses qualifications semblent avoir été utilisées pour l'enseignement des novices car il est *custos puerorum*<sup>(82)</sup>. Il s'occupa peut-être aussi de la bibliothèque, dont le catalogue est contemporain<sup>(83)</sup>.

Sa formation intellectuelle lui est sans doute venue de l'abbaye de Gorze<sup>(84)</sup>, elle est un bon témoignage de l'utilisation de la riche bibliothèque de cette abbaye et du niveau d'instruction auquel pouvait prétendre un moine messin. Ceci donne une idée très haute du niveau intellectuel des abbés bénédictins du XI<sup>e</sup> siècle qui ne laissent qu'exceptionnellement des témoignages écrits. Walon n'aurait jamais écrit s'il ne s'était trouvé dans des situations fausses dont il devait se justifier.

## 2) Walon et la réforme

Walon est naturellement hostile à la spoliation des abbayes, et il explique qu'il est resté à Reims pour protéger les moines et les biens de Saint-Remi<sup>(85)</sup>. Il s'élève aussi contre la corruption et

79) R. ARBESMAN, The concept of *Christus medicus* in saint Augustin, *Traditio*, X, 1954, p. 1-28.

80) Lettre à Manassès : *in illis litteris tuis me hominem esse pacificum, humilem et quietum, lectioni semper intentum*. Monumenta Germaniae Historica *Epist.* II,1, lettre, I,52, p. 78-80 : *honestum moribus et eruditum litteris... uir religiosus et sapiens est*.

81) P. LAUER, Les manuscrits de Saint-Arnoul, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 63 (1902), Paris, p. 514 *Hieronimi expositio in 12 prophetas minores et in 1a pagina sunt quaedam carmina ex quibus constat fratrem Ambrosium descripsisse hoc volumen iussu domni Walonis abbatis*. Au début de ce manuscrit se trouvait un poème : *Sedulius in libris lector, quicumque videris, / Hunc desiderio mentis complectere toto, / Quem dominus per se mundo committit habere, / Instituens vates mentes penetrare valentes, / Quos dum vita probat, meriti virtusque decorat, / Si dum quasi jam factum novere quod est faciendum*. J. von PLUGK-HARTUNG, *Antiquitates Arnulfianae*, p. 223.

82) *Gesta abbatis Trudonensis*, Monumenta Germaniae Historica *Scriptores* X, p. 246 *proque emendatione tam illiciti facinoris positus in coenobio Gorziensi sub disciplina, factus est custos puerorum*. Le terme inhabituel signifie sans doute maître des novices.

83) A. WAGNER, Les manuscrits de la bibliothèque de Gorze, remarques à propos du catalogue, dans *Religion et culture autour de l'an mil*, Paris, 1990, p. 111-118.

84) Puisque Walon n'a apparemment pas été l'élève d'Adelman et qu'on ne peut lui attribuer la lettre à A. La lettre de W. à A. est conservée dans le manuscrit 37 de la médiathèque de Metz, manuscrit provenant de Saint-Arnoul. La lettre est au verso du premier folio de garde, elle n'était pas recopiée avec les autres lettres de Walon, éd. MABILLON, *op. cit.*, p. 458.

85) Lettre à l'abbé Henri : *At ille rapacissimus lupus callide blandiendo et faisa pollicendo, omnino moliebatur Abbatiae nostrae, quae pro modulo suo satis ordinata satisque composita uidebatur, dentem infingere*.

compare à un chien Manassès, dont il dit que la vie bafoue les canons. Son désir de réforme apparaît d'une part dans la lettre à Grégoire VII, auquel il demande de purifier l'Église - quoique Grégoire n'ait guère besoin de telles incitations - et d'autre part dans les lettres adressées au moine A. Mais cette exigence est tempérée par le sens des réalités, le désir de ne pas brusquer les choses, de supporter les autres moines, même imparfaits, et de ne pas juger témérairement de leur salut, ni surtout de leur damnation. Le sujet essentiel des lettres à A. est l'impossibilité de séparer dans ce monde le bon grain de l'ivraie, une telle attitude, dépassant les capacités humaines, serait pleine d'orgueil<sup>(86)</sup>. Cette modération explique son ralliement aux anti-grégoriens, moins intransigeants, plus réalistes et enclins à accepter le monde comme il est.

Malgré le peu de goût qu'il a pour le conflit, Walon désire la réforme. Saint-Arnoul a, sous l'abbatiat de Walon, une excellente réputation. C'est à elle que l'évêque de Metz, dont Senones dépendait au temporel, s'adresse pour trouver un religieux capable de diriger l'abbaye de Senones. Ce fut Antoine, moine d'origine lombarde<sup>(87)</sup> qui avait fait profession à Saint-Arnoul car il était attiré par la sainteté de la vie qu'on y menait, et avait fait preuve de son efficacité comme prieur de Lay-Saint-Christophe. D'abord mal accueilli par les moines de Senones « habitués à vivre sans règle »<sup>(88)</sup>, il persiste, soutenu par l'évêque de Metz, et se lance dans une grande politique de construction<sup>(89)</sup>.

Il est instructif de comparer la carrière de Walon à celle de Lanzo, car si leur formation est identique, leurs causes politiques sont opposées. En 1070, le moine de Gorze, Lanzo, devient abbé de Saint-Vincent de Metz. En 1083, il est nommé abbé de Saint-Trond

86) Id. *immanissimae est omnino intolerabilisque superbia interni et aeterni ludicis uelle praeuenire sententiam, et discretionem piscium, qui eorumdem sacramentorum retribus concluduntur, in praesenti exercere conari, priusquam maris litora contigantur.*

87) On ignore quand Antoine devint abbé. Il mourut en 1136 et gouverna l'abbaye pendant 38 ans disent les *Gesta Senonensis ecclesiae*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum XXV, p. 283. Il serait donc devenu abbé en 1098 c'est-à-dire pendant l'épiscopat de Poppon. Mais le même texte attribue la nomination d'Antoine à Étienne de Bar (1120-1163) sans doute parce qu'il fut un protecteur de Senones. La *Vita Antonii*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum XXV, p. 346, dit *Metensis presul fulgebat tunc Herimannus*, il serait donc devenu abbé avant 1090. *Gesta Senonensis ecclesiae*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum XXV, p. 282.

88) *Vita Antonii*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum XXV, p. 346, c'est un topos qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

89) Il fit reconstruire deux églises à Senones et créa des prieurés, les *Gesta Senonensis*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum XXV, p. 283, citent Léomont, Schures, Vic, Vipucelle, Lorquin, Alinges et Deneuvre. A. CALMET, *Histoire de l'abbaye de Senones*, H. COLLIN, *Les églises romanes en Lorraine*, Nancy, 1981, p. 122-125, L'abbatiale de Senones, Antoine de Pavie et les églises à rotonde orientale. Les constructions d'Antoine de Pavie, les édifices disparus, église de Lay-Saint-Christophe et rotonde de Senones étaient des monuments exceptionnels. L'abbatiale, terminée en 1120, est consacrée en 1124, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum XV, 2, p. 982-984.

dans le diocèse de Liège<sup>(90)</sup> et cumule ces abbatiats. Mais ses efforts de réforme à Saint-Trond ont été vains, en particulier à cause de l'opposition du moine Lupo<sup>(91)</sup> qui se fait nommer abbé par l'empereur en 1085, et est reconnu par Walon, alors évêque. En 1087, Lanzo, chassé de Metz avec Heriman, part en pèlerinage en Terre Sainte<sup>(92)</sup> et ne retrouve l'abbaye Saint-Vincent qu'en 1089. En 1090, il participe à l'élection du nouvel évêque Poppon. En 1096, il assiste à plusieurs conciles lors de la venue du pape Urbain II en France. Il meurt après 1103<sup>(93)</sup>. Au contraire de Walon, Lanzo est soutenu par son évêque, cependant lui aussi échoue dans sa réforme, pour des raisons politiques : il est grégorien dans une abbaye pro-impériale. Quelle que soit leur prise de position initiale, ces abbés ne parviennent pas à diffuser la réforme monastique à cause de la crise de l'Église d'Empire.

Walon est plus intéressé par la pureté morale que par des débats de principe, qu'il s'agisse d'un point de dogme comme la prédestination ou d'une question de hiérarchie comme l'autonomie des abbayes par rapport à l'évêque, autonomie qu'il n'envisage même pas. Il trouve normal que la réforme d'une abbaye soit faite par l'évêque, comme cela se passe dans l'Empire, particulièrement dans le cas des abbayes touchées comme Gorze. Même à Reims, il attend un soutien de l'archevêque, alors que Manassès se dérobe, c'est le moins que l'on puisse dire. Walon lui attribue son échec et le compare à un arbre empoisonné, qui détruit tout ce qui est soumis à son autorité. L'attitude de Walon permet de comprendre à quel point la réforme, vue depuis Metz, est épiscopale et ne peut fonctionner sans cet appui. Une opposition France Empire, formulée par Walon qui se plaint des Français<sup>(94)</sup>, se manifeste ainsi. Mais en fait le problème est plus fondamental, Walon ne trouve pas en Manassès l'évêque d'Empire auquel il s'attend, mais un brutal seigneur féodal.

90) *Chronica s. Trudonis*, Monumenta Germaniae Historica Scriptores X, p. 246, *abbatiam s. Vincentii Mettis, quam cum nostra tenebat*, à la demande des évêques de Metz et de Liège dont l'abbaye dépendait au temporel et au spirituel, Monumenta Germaniae Historica Scriptores X, p. 238-239.

91) Id., p. 239.

92) Id., p. 246, *uersus Iherosolimimam coepit ordinare peregrinationem suam*. Il avait vendu pour cela des terres de Saint-Trond.

93) PARISSE, Nécrologe 2.XII *Domnus Lanzo istius monasterii mon. et abbas s. Vincentii*. Nécrologe de Saint-Vincent *Lanzo huius loci abbas meritissimus pro stabilendo nostro monasterio multum laboravit et capsam auro et argenteo gemmisque ornatam ad exponendum corpus beatae Luciae uirginis et martiris fieri curauit. Obiit anno 1116*.

94) Il existe une tradition d'opposition polémique dans laquelle s'inscrivent Sigefroy de Gorze et l'évêque Gérard de Cambrai qui considère que tous les « Karlenses » sont par définition des félons. La condamnation de Sigefroy : *ignominiosa Franciscarum ineptiarum consuetudo introducitur... in tonsione barbarum... in decurtatione ac deformitate uestium*. H. PLATELLE, Le problème du scandale : les nouvelles modes masculines aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 53, 1975, p. 1075-1096.

### 3) Walon et la Querelle des Investitures

Dans la lettre qu'il écrit à Grégoire VII au début de son pontificat, l'attitude de Walon est faite d'attente et d'espoirs. Il lui souhaite d'assainir l'Église. Comment réagit-il à la condamnation de son empereur en 1076 ? Sans doute est-il déçu puisqu'on le voit se rallier à l'antipape Clément III. Pour lui, la réforme doit être un retour à la pureté morale : ce sont ses mœurs qu'il reproche surtout à Manassès, c'est la pureté qu'il prêche au moine A.

Son attachement à Henri IV est réel à l'origine, il ne le critique qu'après l'expérience malheureuse de l'épiscopat. Walon reproche à l'empereur son entêtement dans le schisme et craint ses crises d'épilepsie. Il en veut à Henri IV de lui avoir fait un cadeau empoisonné en lui donnant l'épiscopat, puis en le laissant - mal - se débrouiller. Pour qualifier l'horreur que lui inspira l'attitude d'Henri, il invente un mot nouveau, qui souligne d'autant plus fortement sa déception : *ex cacofeciis*<sup>(95)</sup>. Pourtant la fidélité à l'Empire est innée même chez l'évêque Heriman qui s'en détache difficilement. Malgré les critiques qu'il lui adresse, Henri, choisi par Dieu, reste pour Walon le seul chef légitime de l'Empire. Dans sa lettre à Gui d'Osnabrück, Walon précise la façon dont il conçoit la séparation des pouvoirs sur cette terre, le Sacerdoce et l'Empire ayant tous deux une origine commune<sup>(96)</sup>, l'un est chargé des choses de ce monde, l'autre des choses éternelles<sup>(97)</sup>, l'un ne peut aller sans l'autre : un juste équilibre entre les deux est nécessaire<sup>(98)</sup>.

Walon fait allusion à plusieurs reprises à une idée essentielle : l'unité. Cet idéal apparaît lors de l'élection de Grégoire VII qui écarte le risque de schisme<sup>(99)</sup>, et dans l'interdiction pour l'empereur d'attaquer l'Église au nom de Dieu. Alors que sa fonction le donne en exemple, et qu'il devrait être le garant de l'unité, il est

95) Le grec n'était pas inconnu à Metz, Louis III, fils de Louis le Germanique était commémoré en grec à Saint-Arnoul (Metz, BM 351 fol. 103v.). Ce manuscrit contient à la fin une ligne en grec de même que Metz, BM 179 (Isidore) et Metz, BM 245 (mots grecs transcrits en latin dans une prière, prov. Saint-Arnoul, XI<sup>e</sup> s.). L'évêque Thierry de Metz avait été élève de Bruno de Cologne, sous son épiscopat a été copiée la messe en grec et un extrait de l'*Antopodosis* de Liutprand (Metz, BM 145 provenant de Saint-Vincent, disparu). P. RICHE, Le grec dans les centres de culture d'Occident, dans *The sacred nectar of the greek in the West in the early middle ages*, éd. M.W. Herren, 1988, p. 157. La liturgie grecque a influencé le chant occidental, E. WELLESZ, *Eastern elements in the Western chant*, Oxford, 1947.

96) Lettre à Gui : *quae licet et unius artis fonte oriantur et profluunt.*

97) Lettre à Gui : *Illud primum temporalibus rebus, ultimum autem solis aeternis ininitur.*

98) Lettre à Gui : *Quia enim inutilia temporalia ab amore nos aeternitatis abruperant, congruum omnino iustitiaeque conueniens fuit nos per utilia temporalia ad statum pristinum reuocari.*

99) Lettre à Grégoire VII : *gratias Deo, qui sic tuae fauit electioni, ut non pateret Ecclesia scissioni.*

scandaleux qu'il choisisse un anti-pape<sup>(100)</sup>. Le schisme est pervers par définition<sup>(101)</sup>, foncièrement condamnable, car il pousse le peuple à perdre la foi : « Notre époque voit une perverse témérité, l'Église est déchirée... quel fidèle, regardant ces luttes fratricides, ne vacillerait pas dans la foi, et ne reculerait de crainte devant ces conflits armés ? Le but ne devrait pas être de chercher le schisme chez l'autre, mais la pureté de la vie et de la foi ».

La position de Walon rappelle celle de Sigebert de Gembloux qui séjourne à Metz à la même époque<sup>(102)</sup>. Quoique partisan de l'empereur, l'attitude de ce dernier est réservée : il ne cache pas dans sa chronique les erreurs d'Henri et il le condamne quand il dépose des évêques légitimes, comme Heriman ou Adalbéron de Würzburg. La querelle apparaît comme anti-naturelle, comme l'indiquent les signes mentionnés à la fin de sa chronique. Sigebert témoigne comme Walon du traumatisme provoqué en Lotharingie par la Querelle des Investitures. Pour Walon, les torts sont plutôt du côté d'Henri IV, mais l'idée est identique : la voie juste est l'harmonie des deux pouvoirs, la division est un scandale.

Walon déplore le schisme, dont il s'est solennellement dissocié dans son acte d'abdication, et espère sa résolution rapide. Ses principes sont traditionnels, l'empereur doit être un modèle pour ses sujets. L'unité de l'Église et de l'Empire était le contexte normal au début de la vie de Walon, ce qui explique qu'elle ait tant de valeur pour lui comme pour Sigebert de Gembloux<sup>(103)</sup>. Pour celui-ci, l'unité et la paix sont deux grands biens qu'avait su préserver Léon IX, pape néanmoins réformateur, idéalisé par le chroniqueur - il avait lutté contre la simonie et le nicolaïsme avec l'aide de l'empereur<sup>(104)</sup> - alors que Grégoire et Henri déchirent une union nécessaire.

100) Lettre à Gui : *Non Deo certe ista referimus quasi principibus liceat contra Ecclesiam superbire, cum Isaias proclamet non eos debere illudere, ne forte eorum uincula constringantur, et Hieremias arguat optimates et nobiles fregisse iugum et obiecisse uincula disciplinae.*

101) Lettre à Gui : *Denique nostris modo temporibus eorum peruicaci temeritate, non solum in dilacerationem Ecclesiae, sed etiam in ipsius artis quod dictus nefas est, contemptum et iniuriam undique prosilitur. Quis etiam paruolorum haec iurgia fraterna conspiciens, non in ipsa fide titubet et medicinalis militiae certamina reformidet ? Quid uero potest esse miserius quam cum ipsa medicina, quae a modo nomen accepit, excedendo modum nimiumque sequendo quo morbi duxerit, manus uertitur in perniciem, de cuius officium erat mortem repellere, sit ipsa materia moriendi ? Haec pro dolor, nunc fieri amimus et dolemus. At magnos animos non ista concutiunt scientes oportere scismata et haereses eroriri, ut partium aduersarum conflictibus perfectorum sit fides et uita probator.*

102) M. SCHMIDT-CHAZAN, La chronique de Sigebert de Gembloux, succès français d'une œuvre lotharingienne, *Cahiers Lorrains*, mars 1990.

103) Monumenta Germaniae Historica Scriptores VI, anno 1086 : *in ecclesia scandala, et in regno augescunt discidia, dum alter ab altero dissicet, dum regnum et sacerdotium dissentit, dum alter alterum excommunicant, alter alterius excommunicationem, aut ex persona preiudicio, despicit.*

104) G. FRECH, Die deutsche Päpste - Kontinuität und Wandel, dans *Die Salier und das Reich*, II, Die Reichkirche in der Salierzeit, Siegmaringen, 1991, p. 303-354.



Walon réagit de la même façon que les autres Lorrains sur lesquels on possède des renseignements : choix difficile et volte-face fréquentes. Les auteurs des ouvrages polémiques édités dans les *Libelli de lite* sont essentiellement lotharingiens ou entretiennent des liens avec la Lotharingie, comme Gui d'Osnabrück et Lambert de Hersfeld.

L'opposition de Walon à Manassès est anti-gorziennne, un moine de Gorze ne peut-être en conflit avec son évêque, si discutable soit-il. Pour la même raison, son acceptation du trône épiscopal de Metz après la déposition d'Heriman est encore plus curieuse et paradoxale. Les problèmes de Walon anticipent d'une certaine façon ceux de Gorze au siècle suivant et les expliquent : Gorze, sur-adaptée au système de l'Église d'Empire, ne peut survivre comme centre de réforme à la remise en cause des relations hiérarchisées empereur - évêques - abbés.

La personnalité de Walon montre que le désir d'unité et d'efficacité l'entraîne à l'action, alors qu'il est aussi poussé, par des exigences morales élevées, à certains compromis qu'il regrette par la suite. Sur le plan politique, il apparaît déchiré entre deux fidélités qui lui sont brusquement présentées comme contradictoires. Cependant, ses réactions sont moins propres à un homme que caractéristiques d'une région frontalière située en porte-à-faux pendant une période de crise.

Anne WAGNER

## Annexe : Les lettres concernant Walon

1. Lettre d'Henri, abbé de Gorze, à un moine W. qui a quitté l'abbaye. s.d. (entre 1055 et 1093, sous l'abbatiat d'Henri). Éd. J. von PFLUGK-HARTTUNG, *Iter Italicum*, Stuttgart, 1883, p. 412-413; W. BULST, *MGH Die Briefe der deutschen Kaiserzeit III, Die Ältere Wormser Briefsammlung*, Weimar, 1949, p. 108-109<sup>(105)</sup>.
2. Lettre de Walon, abbé de Saint-Arnoul et de Saint-Remi, à Henri, abbé de Gorze. Dans ce plaidoyer, Walon déclare regretter amèrement de s'être laissé séduire par les paroles des Français, de Manassès en l'occurrence. Walon reconnaît qu'il n'a aucune excuse pour s'être laissé séduire d'abord puis pour être parti. Il demande à l'abbé ses prières et promet de s'amender. s.d. (vers 1073). Éd. MABILLON, *Vetera Analecta*, p. 457<sup>(106)</sup>.
3. Lettre de Walon au pape Grégoire VII. Walon félicite Grégoire de son élection, il y voit une intervention divine, manifestée par l'excellence du choix et l'unanimité des électeurs. Après un éloge de la ferveur de Grégoire, Walon lui demande d'intervenir pour lui permettre de quitter Saint-Remi où il s'épuise en vain à essayer de réformer les moines. s.d. (1073 : Walon cherche à repartir de Saint-Remi et écrit à Grégoire VII qui vient d'être élu). Éd. MABILLON, *Vetera Analecta I*, p. 456.
4. Lettre de Walon à Manassès de Reims dans laquelle il insiste sur ses sentiments pacifiques et la méchanceté du destinataire, qu'il a supportée sans se plaindre tant qu'il était soumis à l'archevêque, mais qu'il entend rappeler maintenant qu'il est à l'abri. L'allusion de Walon à saint Pierre laisse supposer qu'il écrit cette lettre depuis Rome. L'impitoyable Manassès est comparé à un fauve cruel, sa vie à celle des chiens, il est pire que son prédécesseur Gervase, qui respectait les moines. Manassès a traité Walon de fou pendant la fête de saint Remi, lui a volé son argent qu'il comptait utiliser pour gagner Rome et a écrit à Heriman de Metz et au pape des lettres hostiles à Walon. Walon renonce à l'abbaye de Saint-Remi. s.d. (vers 1074). MABILLON, *Vetera Analecta*, p. 456-7; *MGH Briefe der Deutsche Kaiserzeit V*, p. 182-185, n° 108.
5. Lettre de Walon à Manassès de Reims, faisant suite à la précédente. Walon remercie Manassès d'avoir accepté sa démission et aussi de l'avoir persécuté, ce qui l'a affermi. Il n'a pas emporté la crosse abbatiale de Saint-Remi, rappelle qu'il n'a jamais eu le droit porter. Walon repousse la menace des peines canoniques que l'évêque n'a pas le droit d'appliquer, car il méprise les canons en menant une vie immorale. s.d. (vers 1074). MABILLON, *Vetera Analecta I*, p. 455-6; *MGH Briefe der Deutsche Kaiserzeit V*, p. 185-187, n° 109.
6. Lettre de Walon au moine A. Walon félicite A. qui vient de rentrer au monastère, et lui prodigue ses encouragements : supporter les mauvais n'est

105) Manuscrit de la Vaticane, Cod. pal. 930, f. 46v., XII<sup>e</sup> siècle.

106) Les lettres à Henri de Gorze, à Grégoire VII, à Manassès et au moine A. étaient anciennement rassemblées dans un manuscrit messin disparu, décrit dans un catalogue de la bibliothèque de Saint-Arnoul, BN. lat. 13070, f. 115, éd. Lauer, *Les manuscrits*, n° 99 : *Homeliae Origenis in 5° libros Moysi divino Hieronimo interprete. Item sermo beati Maximii episcopi in dedicatione ecclesiae. Item in fine libri epistola W. abbatis Sancti Remigii Remensis, ad Gregorium papam. Item eiusdem W. abbatis epistolae duae ad Manassem, archiepiscopum Remorum. Item epistola eiusdem ad A. et omnes quidem elegantes et in la pagina carmina quaedam.*

pas moins digne de louanges qu'améliorer les bons, d'ailleurs la présence des pires est nécessaire, la grâce divine n'en est que plus manifeste. Le moine A. n'est pas identifié. s.d. (vers 1074). MABILLON, *Vetera Analecta* I, p. 457-458.

7. Lettre de Walon au moine A. Réponse à A. qui reprochait à Walon de ne pas agir conformément à ses opinions, puisqu'il a renoncé à Reims. Walon prend argument de la méchanceté de Manassès, qui rend tout effort vers le bien inutile et pervertit ceux qui sont sous sa domination. s.d. (après 1074, postérieure à l'affaire de Reims). MABILLON, *Vetera Analecta* I, p. 458-459.

8. Abdication de Walon. s.d. (1085). Éd. K. HAMPTÉ, *Reise nach Frankreich und Belgien im Frühjahr 1897*, *Neues Archiv* XXIII (1898), p. 649<sup>(107)</sup>.

9. Lettre de Walon à Gui, évêque d'Osnabrück. Walon déplore le schisme et espère sa résolution rapide. Il fait allusion à son court épiscopat et fait part à Gui de ses craintes qu'Henri IV ne soit fou. Il regrette de ne pouvoir le rencontrer à Siegburg, comme il l'avait espéré, car Gui est parti au-delà du Danube. s.d., entre 1093 et 1097, Gui d'Osnabrück (1093-1101) est le seul évêque contemporain de Walon qui ait pu séjourner à Siegburg, dans le diocèse de Cologne, dont Osnabrück est suffragant, Henri IV n'est plus en Italie après 1097. Éd. BALUZE, *Miscellaneorum liber quartus*, p. 442-444<sup>(108)</sup>.

107) Bibliothèque Mazarine, manuscrit 561, f. 217, contenant la traduction par Jean Scot Erigène des *Ambigua* de Maxime le Confesseur, copié à Soissons, se trouvait au XII<sup>e</sup> siècle à Saint-Bénigne de Dijon, E. JEAUNEAU, *Quisquilae e Mazarino codice 561 de prompta*, *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, XLV, 1978, p. 79-129. M. CAPPUYNS, *Les libri Vulfaldi et Jean Scot Erigène*, *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, XXXIII, 1966, p. 137-139.

108) Ms. BN lat. 4952, f. 129-130, provenant de Saint-Arnoul (XII<sup>e</sup> siècle), contenant des ouvrages historiques : Trogue Pompée, Justin, Aulu-Gelle, Valère Maxime. J. DUFOUR, *Notes et discussions*, *Revue de Philologie*, LIII, 1979, fasc. 2, p. 307.